



I.A.D.E.S

RAPPORT ENVIRONNEMENTAL 2025



Ce rapport explore et analyse les mesures mises en place par l'ONG IADES concernant les problématiques environnementales.



2025





SOMMAIRE

Introduction **03**

**Politiques et Stratégies
environnementales** **04**

**Analyse des impacts
environnementaux** **06**

Perspectives et recommandations **09**

Conclusion **11**

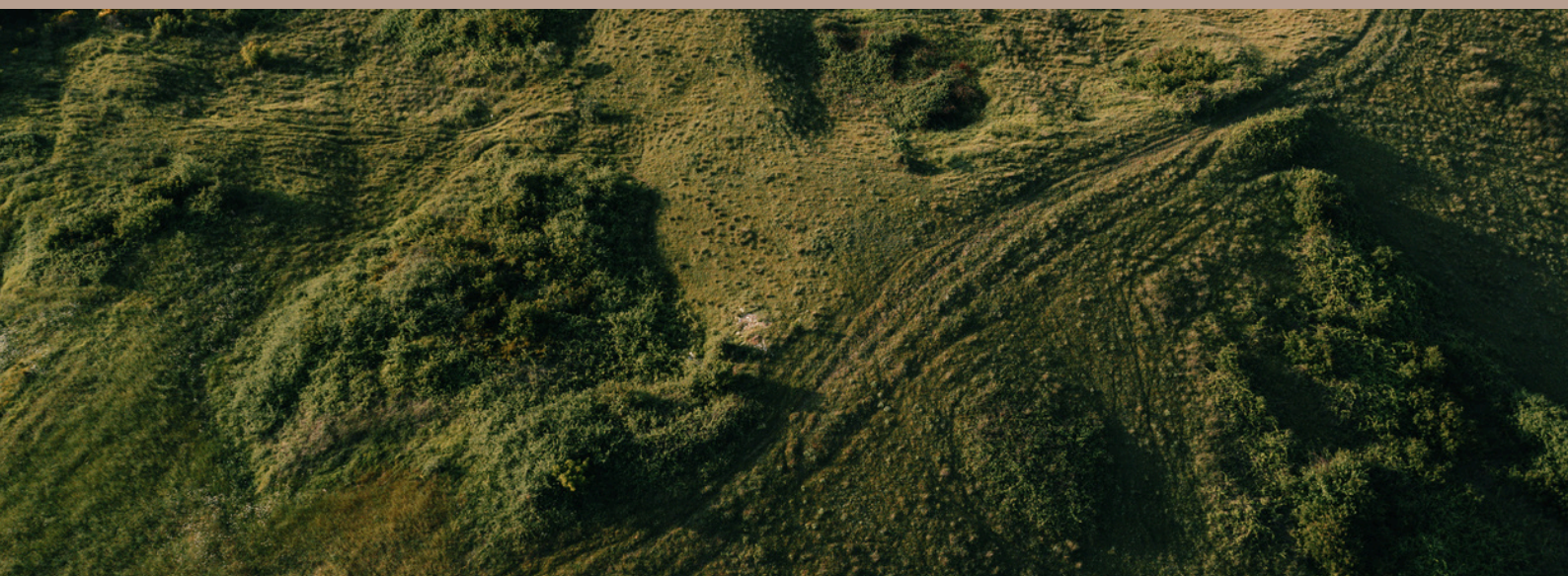
Annexes **12**

INTRODUCTION

L'Institut d'Aide au Développement Économique et Social (IADES), Organisation Non Gouvernementale implantée au Togo depuis 2012, œuvre activement à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie des populations locales, notamment à travers des programmes de microcrédit et de formation. Dans le cadre de son engagement en faveur du développement durable, IADES intègre progressivement des préoccupations environnementales dans la mise en œuvre de ses projets.

Le Togo, comme de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest, fait face à d'importants défis environnementaux. Le pays connaît une déforestation rapide, une dégradation croissante des terres agricoles et une pollution des ressources en eau, exacerbées par les effets du changement climatique. L'agriculture emploie près de 60 % de la population active et contribue significativement au PIB national mais repose encore largement sur des pratiques traditionnelles, souvent peu respectueuses de l'environnement : défrichements par brûlis, usage excessif d'intrants chimiques, et faible gestion des déchets agricoles. Ces pratiques aggravent l'érosion des sols, la perte de biodiversité et les tensions sur les ressources naturelles, menaçant durablement la sécurité alimentaire et les revenus des producteurs.

C'est dans ce contexte qu'IADES a choisi de renforcer son action environnementale en accompagnant les coopératives agricoles dans l'amélioration de leurs pratiques et la prise en compte des enjeux écologiques. Ce rapport environnemental s'inscrit dans cette démarche. Il vise à analyser l'impact des activités agricoles sur l'environnement dans les zones d'intervention d'IADES, à évaluer le niveau de sensibilisation des producteurs, et à proposer des recommandations adaptées pour promouvoir une agriculture plus durable. Il présentera également les résultats obtenus, ainsi que les perspectives d'amélioration pour les prochaines années.



POLITIQUES ET STRATÉGIES ENVIRONNEMENTALES



Gestion durable de l'eau : projet Wezoulim

Dans un contexte où l'accès à l'eau potable reste inégal et fragile dans de nombreuses zones rurales du Togo, IADES a développé le programme Wezoulim. Ce projet vise à réhabiliter les forages endommagés et à mettre en place des mécanismes durables d'entretien, tout en formant les populations aux bonnes pratiques en matière d'eau, d'hygiène et d'assainissement (WASH).

Outre sa contribution à la santé publique et à la réduction de la pauvreté, ce projet présente un impact environnemental significatif : en diminuant le recours au bois de chauffe pour purifier l'eau, il participe à la lutte contre la déforestation et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.



Lutte contre la déforestation et la pollution de l'air : projet Adokpo Wazam

Face à la déforestation et aux problèmes de pollution de l'air domestique liés aux feux ouverts utilisés pour la cuisson, IADES a initié le projet Adokpo Wazam. Celui-ci consiste à produire et distribuer des foyers améliorés économes en bois, permettant

de réduire la consommation de combustible et les émissions de fumée nocive.

Au-delà de la protection de la biodiversité et de la lutte contre les émissions de carbone, ce projet contribue à l'amélioration des conditions de vie, en particulier pour les femmes et les enfants, et à la préservation des ressources forestières locales.





Promotion de l'agriculture durable et agroécologique

Depuis 2019, à travers son programme Coopératives agricoles et son initiative Agriculture durable, IADES accompagne les petits producteurs dans l'adoption de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement. L'organisation agit pour réduire l'utilisation d'intrants chimiques en encourageant le recours aux engrais organiques (le Biochar), soutenu par des formations et des subventions.

Elle a également mis en place des Champs écoles agricoles, qui offrent aux agriculteurs un apprentissage pratique des techniques agroécologiques et de la gestion durable des sols. Ces espaces permettent d'expérimenter différentes méthodes et de sensibiliser les producteurs aux enjeux liés à la fertilité des terres et aux effets du changement climatique.

Enfin, IADES distribue des semences améliorées, plus résistantes aux aléas climatiques et aux maladies, afin de garantir des rendements agricoles plus stables et de limiter l'épuisement des ressources naturelles. L'ensemble de ces actions contribue à préserver les sols, les ressources en eau et à renforcer la sécurité alimentaire des communautés rurales.



ANALYSE DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX



ETUDE ENVIRONNEMENTALE

Dans le cadre de son programme « Coopératives agricoles », IADES a mené une enquête environnementale auprès de trois coopératives (SCOOPS) situées à Notsé et à Kévé afin d'évaluer les perceptions des producteurs sur l'état de leur environnement et les impacts de leurs activités agricoles. Cette enquête a été réalisée à partir d'un questionnaire et d'entretiens collectifs, ce qui a permis d'identifier plusieurs enjeux environnementaux majeurs dans les zones d'intervention.

QUALITÉ DES MILIEUX NATURELS

QUALITÉ DE L'AIR

Les producteurs interrogés estiment que la qualité de l'air reste globalement satisfaisante dans leur zone d'activité, bien qu'ils reconnaissent que l'utilisation de certains produits phytosanitaires puisse altérer la qualité de l'air et exposer les travailleurs agricoles à des risques sanitaires en l'absence de protection adéquate.

QUALITÉ DE L'EAU

La qualité de l'air reste globalement satisfaisante dans leur zone d'activité, bien que l'utilisation de certains produits phytosanitaires puisse altérer la qualité de l'air et exposer les travailleurs agricoles à des risques sanitaires en l'absence de protection adéquate.

QUALITÉ DES SOLS

Les producteurs constatent une baisse progressive de leur fertilité due à une exploitation intensive, à la répétition des mêmes cultures et à l'usage excessif d'engrais chimiques (NPK et urée) et des produits phytosanitaires. Le sol est également dégradé par les feux de brousse et la disparition de certaines espèces utiles à la qualité des terres, comme les vers de terre et les micro-organismes.

VÉGÉTATION

La végétation est perçue comme globalement en bon état, bien qu'elle subisse une dégradation ponctuelle liée aux défrichements pour l'extension des surfaces cultivées. Les producteurs mentionnent notamment l'abattage d'arbres pour la mise en culture, une pratique qu'ils souhaiteraient limiter à l'avenir.

IMPACTS DES PRATIQUES AGRICOLES ET GESTION DES DÉCHETS

Les coopératives agricoles recourent massivement à des engrais chimiques (NPK et urée) et à des produits phytosanitaires liquides et en poudre, en quantités variables selon la taille des exploitations (entre 3 à 5 sacs de NPK et 2 à 4 sacs d'urée par hectare). Ces intrants ont un impact direct sur la qualité des sols, de l'eau et de l'air. Les producteurs reconnaissent que le ruissellement de ces produits pollue les cours d'eau, affecte la faune aquatique et les insectes pollinisateurs, et contribue à la dégradation des terres. De plus, face à l'inquiétude de récoltes faibles et d'un rendement faible, certains avouent augmenter les doses de produits phytosanitaires au-delà des recommandations (par exemple 3 boîtes au lieu d'une).

La gestion des déchets agricoles reste sommaire. Les résidus de récolte (comme les tiges de maïs) sont en partie incinérés afin de servir de fertilisant, une pratique qui génère des fumées nocives pour la santé et l'environnement. Les producteurs sont conscients de ce problème et souhaitent réduire cette pratique. Certains envisagent d'utiliser davantage ces résidus pour le compost ou comme fertilisant après incinération des cendres.

En matière d'énergie, les coopératives fonctionnent majoritairement à l'énergie manuelle, ce qui limite les émissions de gaz à effet de serre, mais freine la productivité. L'accès à des équipements adaptés et à des énergies alternatives reste limité.



CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET PERCEPTION LOCALE

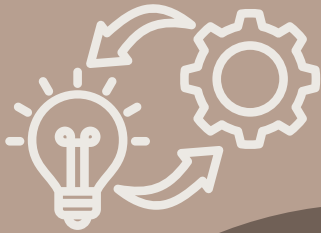
Les effets du changement climatique sont clairement ressentis par les producteurs. Ils signalent des irrégularités croissantes des saisons pluvieuses, des périodes de sécheresse prolongées et une baisse de la productivité des cultures. Cette situation les pousse à augmenter l'utilisation d'engrais chimiques et de produits phytosanitaires, aggravant ainsi la pression sur l'environnement. Les producteurs se déclarent globalement pessimistes quant à l'évolution future de leurs activités face à ces changements climatiques.

Enfin, les coopératives interrogées ne disposent d'aucune certification environnementale et estiment que les mesures de gestion environnementale actuelles sont insuffisantes. Elles expriment néanmoins une volonté d'améliorer leurs pratiques, notamment par la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires, la mise en place de jachères, l'utilisation de compost et le développement de reboisements, bien que ces initiatives restent encore limitées en raison des contraintes foncières et économiques. En effet, bien qu'ils envisagent l'utilisation du fumier et du compost, la mise en place de ces pratiques nécessitent davantage de temps en comparaison des engrais chimiques.



PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les constats réalisés à travers l'enquête environnementale et les échanges avec les coopératives agricoles de Notsé permettent de dégager plusieurs pistes d'amélioration pour renforcer la durabilité des pratiques agricoles et limiter les impacts négatifs sur l'environnement.



ACTIONS DE SENSIBILISATION

Il serait pertinent de poursuivre et d'élargir les actions de sensibilisation des producteurs sur les bonnes pratiques agricoles. Cela pourrait notamment passer par des formations sur l'utilisation raisonnée des engrais et produits phytosanitaires, la promotion du compost et de la jachère, ainsi que l'intérêt de la rotation des cultures pour préserver la fertilité des sols.

PRIORITÉ À LA RÉHABILITATION DES FORAGES

Face aux difficultés d'accès à l'eau potable, la réhabilitation des forages défectueux constitue une priorité. En complément, l'installation de récupérateurs d'eau de pluie pourrait être envisagée dans les zones disposant de toitures en tôle, ainsi que la mise en place de solutions de transport de l'eau pour les habitants éloignés des points d'eau.

EQUIPEMENT DE PROTECTION

De nombreux producteurs souhaitent l'accès à des équipements de protection (masques, gants, tenues) lors de l'épandage des intrants.

ALTERNATIVES AUX PRODUITS CHIMIQUES

Des alternatives aux produits chimiques pourraient être testées, comme l'utilisation de solutions naturelles à base de plantes locales (tévésia, gingembre, piment, huile de neem) pour limiter les ravageurs. Des actions simples comme le paillage des cultures, permettant de préserver l'humidité des sols et d'améliorer leur fertilité, pourraient également être encouragées.



Enfin, l'enquête a mis en évidence un besoin d'améliorer la transmission des informations entre les agents de terrain et les bureaux d'IADES. Bien que les producteurs communiquent régulièrement avec les agents de terrain, certaines informations importantes ne remontent pas toujours jusqu'au niveau décisionnel.

C'est le cas par exemple du forage de la SCOOPS Les amis de Jésus, hors service depuis plusieurs années, sans intervention faute de transmission efficace. Renforcer ce suivi et la circulation des informations vers les équipes de coordination permettrait de mieux répondre aux besoins des coopératives et d'ajuster les actions en conséquence.

Ces propositions pourraient être adaptées et approfondies en concertation avec les coopératives et les équipes IADES selon les moyens disponibles et les priorités de chaque site.





CONCLUSION

L'enquête environnementale menée auprès des coopératives agricoles de Notsé a permis de mieux comprendre les perceptions des producteurs sur leur environnement et d'identifier les principaux enjeux liés à leurs pratiques agricoles. Les résultats mettent en évidence des problématiques récurrentes, notamment la dégradation des sols, la pollution des eaux de surface et les effets du changement climatique, auxquels s'ajoutent des difficultés d'accès à l'eau potable dans certaines localités.

Malgré ces constats préoccupants, les échanges ont montré une réelle volonté des producteurs d'améliorer leurs pratiques et de limiter les impacts de leurs activités sur l'environnement, sous réserve d'un accompagnement technique et matériel renforcé. La poursuite des actions de formation, la promotion d'alternatives écologiques et la réhabilitation des infrastructures hydrauliques apparaissent comme des priorités.

Enfin, l'amélioration du système de remontée d'information entre le terrain et les instances décisionnelles d'IADES serait nécessaire pour permettre une meilleure réactivité et adapter les interventions en fonction des besoins et des urgences locales. Ce rapport ouvre ainsi des perspectives concrètes pour renforcer la durabilité des actions menées et répondre plus efficacement aux défis environnementaux auxquels font face les communautés rurales accompagnées par IADES.

ANNEXES

Notre questionnaire comprenait 20 questions principales, accompagnées de plusieurs sous-questions permettant de détailler les réponses sur les différents aspects environnementaux. Les questions portaient sur les effets de l'environnement sur l'activité, les effets de l'activité sur l'environnement et sur la volonté d'engagement.

1° Selon vous, quelle est la qualité de l'air dans votre zone d'activité ? Se respire-t-il bien ? Est-il contaminé ? A-t-il une odeur inhabituelle ? En quoi cela affecte-t-il votre activité ?

2° Quelle est la qualité de l'eau dans votre zone d'activité ? Est-elle potable ? A-t-elle une couleur ou une odeur inhabituelle ? Contient-elle des produits chimiques ? Quelle est sa disponibilité ? Les eaux usées sont-elles bien gérées ? En quoi cela affecte-t-il votre activité ou vos bénéfices ?

3° Comment jugez-vous la qualité des sols dans votre zone d'activité ? Sont-ils fertiles ? Êtes-vous satisfaits de leur production ? Sont-ils contaminés ? Y a-t-il beaucoup de déchets dans votre zone ? En quoi cela affecte-t-il votre activité ou vos bénéfices ?

4° Quel est l'état de la végétation dans votre zone d'activité ? Subit-elle une dégradation ? Est-elle gérée durablement ? Pensez-vous que vos enfants pourront en profiter ? En quoi cela affecte-t-il votre activité ou vos bénéfices ?

5° La nature vous semble-t-elle protégée ou en danger dans votre zone d'activité ? Êtes-vous confronté·e·s à des espèces nuisibles pour votre activité ? En quoi cela affecte-t-il votre activité ou vos bénéfices ?

6° Votre activité est-elle sensible au climat et à ses variations ? Percevez-vous les effets des changements climatiques (sécheresse, inondation, gelée, grêle, ouragan, etc.) ? En quoi cela affecte-t-il votre activité ou vos bénéfices ?

7° Pensez-vous que l'environnement a globalement un impact positif, négatif ou neutre sur votre activité ?

8° À l'avenir, comment pensez-vous que les effets de l'environnement sur votre activité vont évoluer ?

9° Quelles matières premières, intrants, produits (plus ou moins toxiques) et équipements utilisez-vous ? En quelle quantité ?

- 10° Votre activité a-t-elle un impact sur la qualité de l'air ? Génère-t-elle des fumées ? Prenez-vous des mesures pour limiter cet impact ? Lesquelles ?
- 11° Votre activité a-t-elle un impact sur la qualité de l'eau ou sa disponibilité ? Prenez-vous des mesures pour limiter la contamination des cours d'eau et nappes phréatiques ? Lesquelles ?
- 12° Votre activité a-t-elle un impact sur la qualité du sol ? Prenez-vous des mesures pour améliorer la qualité du sol ou limiter l'appauvrissement, l'érosion ou la contamination ? Lesquelles ?
- 13° Votre activité a-t-elle un impact sur la végétation ? Prenez-vous des mesures pour l'améliorer ou limiter sa dégradation ? Lesquelles ?
- 14° Votre activité a-t-elle un impact sur la biodiversité ? Menace-t-elle certaines espèces ou leur habitat ? Prenez-vous des mesures pour limiter ces impacts ? Lesquelles ?
- 15° Votre activité génère-t-elle des déchets et/ou des eaux usées ? À quelle étape et en quelle quantité ? Comment les traitez-vous ? Cela a-t-il des conséquences dans ou hors de votre zone d'activité ?
- 16° Quelle source d'énergie utilisez-vous (bois, charbon, essence, électricité, etc.) ? En quelle quantité ? Cela a-t-il des conséquences locales, sur les zones d'approvisionnement ou sur les émissions de gaz à effet de serre ?
- 17° Suivez-vous des réglementations environnementales dans le cadre de votre activité ? Avez-vous des certifications environnementales ? Lesquelles ? En identifiez-vous d'autres qui pourraient vous concerner ?
- 18° Pensez-vous que les mesures de gestion environnementale occupent une place importante dans votre activité ? Sont-elles suffisantes à l'heure actuelle ? Pourquoi ? Souhaitez-vous en faire davantage ?
- 19° Quelles actions concrètes pourraient être mises en place pour améliorer l'état de l'environnement ou atténuer les pressions sur celui-ci dans votre zone d'activité ? Comment pourriez-vous y participer ?
- 20° Quelles actions concrètes pourriez-vous mettre en place pour renforcer les impacts positifs ou réduire les impacts négatifs de l'environnement sur votre activité ? Menez-vous déjà des actions ? Lesquelles ?